



Environment
Canada

Environnement
Canada

www.ec.gc.ca



Sources des données et méthodes de l'indicateur sur l'état des constatations clés relatives à la santé des écosystèmes du Canada

juin 2012

ISBN : En4-144/39-2012F-PDF
No de cat.: 978-1-100-99354-6

Le contenu de cette publication ou de ce produit peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins personnelles ou publiques mais non commerciales, sans frais ni autre permission, à moins d'avis contraire.

On demande seulement :

- de faire preuve de diligence raisonnable en assurant l'exactitude du matériel reproduit;
- d'indiquer le titre complet du matériel reproduit et l'organisation qui en est l'auteur;
- d'indiquer que la reproduction est une copie d'un document officiel publié par le gouvernement du Canada et que la reproduction n'a pas été faite en association avec le gouvernement du Canada ni avec l'appui de celui-ci.

La reproduction et la distribution à des fins commerciales est interdite, sauf avec la permission écrite de l'administrateur des droits d'auteur de la Couronne du gouvernement du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux (TPSGC). Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec TPSGC au 613-996-6886 ou à droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

Photos : © Environnement Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'environnement, 2012.

Also available in English

1 Introduction

L'indicateur de l'état des constatations clés relatives à la santé des écosystèmes du Canada est un élément du programme des Indicateurs canadiens de la durabilité de l'environnement (ICDE), qui fournit des données et des renseignements permettant d'effectuer un suivi du rendement du Canada à l'égard d'enjeux clés en matière de durabilité de l'environnement.

2 Description et logique de l'indicateur sur l'état des constatations clés relatives à la santé des écosystèmes du Canada

2.1 Description

L'indicateur de l'état des constatations clés relatives à la santé des écosystèmes du Canada est établi en calculant le pourcentage de 20 constatations clés du rapport *Biodiversité canadienne : état et tendances des écosystèmes en 2010* (disponible à : <http://biodivcanada.ca/default.asp?lang=Fr&n=83A35E06-0>), classées comme étant dans un état sain, préoccupant ou altéré. La proportion dans laquelle ces 20 constatations clés s'améliorent ou se détériorent y est également présentée sommairement.

Les 20 constatations clés couvertes par cet indicateur sont les suivantes :
12 aspects des écosystèmes (forêts, prairies, milieux humides, lacs et cours d'eau, zones côtières et marines, glace dans l'ensemble des biomes, paysages agricoles servant d'habitat, espèces présentant un intérêt particulier, productivité primaire, perturbations naturelles, réseaux trophiques);
et 8 interactions humains-écosystèmes (aires protégées, intendance, espèces non indigènes envahissantes, contaminants, charge en éléments nutritifs et efflorescences algales, dépôts acides, changements climatiques, services écosystémiques).

2.2 Logique

Les scientifiques surveillent la biodiversité en établissant et en évaluant l'état des organismes vivants et des complexes écologiques dont ils font partie, ainsi que les changements que ceux-ci subissent. La surveillance de la biodiversité est d'une grande importance, car elle « sert de fondement à l'évaluation de l'intégrité des écosystèmes, de leurs réponses aux perturbations et du succès des mesures adoptées pour conserver ou rétablir la biodiversité ».¹ L'indicateur de l'état des constatations clés relatives à la santé des écosystèmes du Canada est basé sur l'état des constatations clés présentées dans le rapport *Biodiversité canadienne : état et tendances des écosystèmes en 2010* (disponible à : <http://biodivcanada.ca/default.asp?lang=Fr&n=83A35E06-1>) parce qu'elles représentent la compilation la plus exhaustive, à ce jour, des résultats de la recherche et de la surveillance concernant la biodiversité au niveau de l'écosystème au Canada.

¹ Gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada (2010) Biodiversité canadienne : état et tendances des écosystèmes en 2010 (disponible à : <http://www.biodivcanada.ca/default.asp?lang=Fr&n=6F7EB059-1&wsdoc=A519F000-8427-4F8C-9521-8A95AE287753>). Page 104. Consulté le 18 janvier 2012.

3 Données

3.1 Source des données

Les données de cet indicateur sont tirées du rapport Biodiversité canadienne : état et tendances des écosystèmes en 2010 disponible à : , préparé sous la supervision d'un comité directeur composé de représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. L'état et les tendances correspondant à chacune des constatations clés et une description des critères utilisés pour déterminer cet état et ces tendances sont présentés dans la section Résumé des constatations clés disponible à : du rapport, ainsi que la fiabilité attribuée au classement résultant de l'évaluation.

3.2 Couverture spatiale

Les renseignements utilisés pour compiler les rapports d'information technique sur lesquels est fondé le rapport Biodiversité canadienne : état et tendances des écosystèmes en 2010 (disponible à : <http://biodivcanada.ca/default.asp?lang=Fr&n=83A35E06-1>) sont tirés de programmes de surveillance nationaux, régionaux et locaux ainsi que de la documentation scientifique pertinente et disponible. La couverture spatiale varie selon les constatations clés et la couverture de la surveillance des régions moins peuplées et plus difficiles d'accès est faible.

3.3 Couverture temporelle

Le rapport utilisé pour produire cet indicateur, Biodiversité canadienne : état et tendances des écosystèmes en 2010 (disponible à : <http://biodivcanada.ca/default.asp?lang=Fr&n=83A35E06-1>), a été publié en 2010 et était considéré à jour à cette date. La couverture temporelle varie du fait que les périodes de référence sont différentes pour chaque aspect des écosystèmes et parce que la disponibilité de données adéquates était différente pour chaque constatation clé.

3.4 Exhaustivité des données

Cet indicateur est basé sur les renseignements compilés pour la préparation du rapport Biodiversité canadienne : état et tendances des écosystèmes en 2010 (disponible à : <http://biodivcanada.ca/default.asp?lang=Fr&n=83A35E06-1>). Comme il en est fait état dans le cadre de la présentation de la constatation clé no 21 de ce rapport, les renseignements de surveillance recueillis sur une longue période, normalisés, complets sur le plan spatial et facilement accessibles, complétés par la recherche sur les écosystèmes, bien que souhaitables, ne sont pas disponibles pour plusieurs des thèmes présentés dans Biodiversité canadienne : état et tendances des écosystèmes en 2010 (disponible à : <http://biodivcanada.ca/default.asp?lang=Fr&n=83A35E06-1>). Rassembler des renseignements provenant de nombreuses sources disparates est actuellement la seule façon d'évaluer l'état et les tendances des écosystèmes au Canada.² Le niveau de fiabilité attribué à chaque constatation clé du rapport reflète, en partie, l'exhaustivité de l'information disponible.

4 Méthode

Le rapport *Biodiversité canadienne : état et tendances des écosystèmes en 2010* (disponible à : <http://biodivcanada.ca/default.asp?lang=Fr&n=83A35E06-1>) est le fruit de travaux effectués en collaboration par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada. Le rapport présente 22 constatations clés émanant de la synthèse et de l'analyse de rapports d'information technique (disponible à :

² Gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada (2010) Biodiversité canadienne : état et tendances des écosystèmes en 2010 (disponible à : <http://www.biodivcanada.ca/default.asp?lang=Fr&n=6F7EB059-1&wsdoc=A519F000-8427-4F8C-9521-8A95AE287753>). Pages 104 et 105. Consulté le 18 janvier 2012.

<http://biodivcanada.ca/default.asp?lang=Fr&n=137E1147-1>) préparés par plus de 500 experts. Pour chaque constatation clé un état, des tendances et une cote de fiabilité ont été déterminés et une révision a été menée. Les évaluations de l'état et des tendances de 20 de ces 22 constatations clés ont été utilisées pour calculer l'indicateur de l'état des constatations clés relatives à la santé des écosystèmes du Canada. Les deux constatations clés exclues du calcul de l'indicateur ont trait à l'interface science-politique.

Les critères suivants ont été utilisés pour évaluer l'état des constatations clés :

État	Aspects de l'écosystème	Activités humaines
sain	susceptible de persister et de se remettre des perturbations	mesures appropriées pour la conservation ou bons progrès visibles, ou le facteur de stress n'a pas d'incidence majeure
préoccupant	montre des signes de stress	signes indiquant l'insuffisance des mesures ou signes d'incidences majeures du facteur de stress
altéré	hors de l'échelle de variation naturelle, instable ou susceptible de ne pas se remettre	progrès faibles ou mesures insuffisantes, ou facteurs de stress ayant des incidences majeures

Le pourcentage des 20 constatations clés dont l'état a été évalué comme étant sain, préoccupant, altéré ou inconnu a été calculé. Un (1) point a été attribué à chaque constatation clé. Dans les cas où deux cotes d'état avaient été attribuées à une constatation clé, chaque état a été considéré de poids égal et valait donc 0,5 point. Par exemple, dans le cas de la constatation clé portant sur les zones côtières, les zones les moins développées sont saines (et obtiennent 0,5 point dans la catégorie « sain »), tandis que les zones développées sont considérées comme altérées (et, par conséquent, obtiennent 0,5 point dans la catégorie « altéré »).

Les pourcentages des 20 constatations clés affichant une tendance vers l'amélioration (à un rythme rapide ou à un rythme lent ou modéré), à un faible changement ou à une tendance vers la détérioration (à un rythme rapide ou à un rythme lent ou modéré) ou dont la tendance est inconnue ont été calculés. Un (1) point a été attribué à chaque constatation clé. Pour certaines constatations clés, deux cotes relatives aux tendances leurs ont été attribuées car elles présentaient une amélioration sur certains plans mais une détérioration sur d'autres. Dans ces cas, chaque cote a été considérée de poids égal et 0,5 point lui a été attribué. Par exemple, dans le cas de la constatation clé portant sur les contaminants, la pollution par les anciens contaminants a été évaluée comme étant en régression (obtenant ainsi 0,5 point dans la catégorie « amélioration »), tandis que la concentration de nouveaux contaminants a été évaluée à la hausse (obtenant par conséquent 0,5 point dans la catégorie « détérioration »).

5 Mises en garde et limites

Bien que le pourcentage des constatations clés présentées dans le rapport *Biodiversité canadienne : état et tendances des écosystèmes en 2010* attribué à chaque catégorie d'état donne une indication de l'état des écosystèmes du Canada, une constatation clé n'est pas équivalente à un écosystème. Par conséquent, lorsque nous affirmons, par exemple, que 50 % des constatations clés du rapport *Biodiversité canadienne : état et tendances des écosystèmes en 2010*, sont préoccupantes, il ne s'ensuit pas, et il serait trompeur de l'affirmer, que l'état de 50 % des écosystèmes du Canada est préoccupant. Les constatations clés ont été utilisées pour produire cet indicateur parce que les données disponibles étaient insuffisantes pour procéder à une évaluation systématique de la santé des écosystèmes partout au Canada.

Le calcul de cet indicateur par un pourcentage où chaque constatation clé a un poids égal ne vise pas à suggérer ni une importance équivalente, ni une fiabilité égale des constatations clés. Une évaluation de l'exactitude de l'étendue spatiale et temporelle des données à l'appui est affichée sous la rubrique « Fiabilité de la constatation » dans la section Résumé des constatations clés (disponible à : <http://biodivcanada.ca/default.asp?lang=Fr&n=9CE2301E-1&offset=5&toc=show>). Des constatations clés de tous les niveaux de fiabilité sont comprises dans l'indicateur.

Enfin, les constatations clés du rapport *Biodiversité canadienne : état et tendances des écosystèmes en 2010* sont fondées sur les renseignements recueillis dans le cadre ce projet et sont donc limitées à ceux-ci. La constatation clé no 21 de ce rapport insiste sur le fait que les renseignements de surveillance recueillis sur une longue période, normalisés, complets sur le plan spatial et facilement accessibles, complétés par la recherche sur les écosystèmes pour l'évaluation de l'état et des tendances, sont lacunaires. La surveillance de la biodiversité et des écosystèmes sur une longue période et/ou à l'échelle nationale est rare. L'absence de ce type d'information a gêné l'élaboration du rapport. Il est également possible que certaines questions majeures, ainsi que des ensembles de données importants n'aient pas été pris en compte dans l'analyse.

Cet indicateur est produit en tenant compte de 20 des 22 constatations clés du rapport *Biodiversité canadienne : état et tendances des écosystèmes en 2010*. Les deux constatations clés exclues du calcul de l'indicateur ont trait à l'interface science-politique.

6 Références et lectures complémentaires

Gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada (2010) Biodiversité canadienne : état et tendances des écosystèmes en 2010. Consulté le 18 janvier 2012. Disponible à : <http://www.biodivcanada.ca/default.asp?lang=Fr&n=6F7EB059-1&wsdoc=A519F000-8427-4F8C-9521-8A95AE287753>.

Environnement Canada (1995) Stratégie canadienne de la biodiversité : La réponse du Canada à la Convention sur la diversité biologique. Consulté le 18 janvier 2012. Disponible à : <http://www.ec.gc.ca/Publications/default.asp?lang=Fr&xml=5609B7BF-5895-4E79-B1C6-C98B465E3949>.

Environnement Canada (2006) Un cadre axé sur les résultats en matière de biodiversité pour le Canada. Consulté le 24 janvier 2012. Disponible à : <http://www.ec.gc.ca/Publications/default.asp?lang=Fr&xml=A5B29794-C31F-4452-A8C8-F5E9473B9620>.

www.ec.gc.ca

Pour des renseignements supplémentaires :
Environnement Canada
Informatique
10, rue Wellington, 23^e étage
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Téléphone : 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800
Télécopieur : 819-994-1412
ATS : 819-994-0736
Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca